

Commission Course

COMMUNIQUE

La situation sanitaire actuelle nous amène :

- par la non autorisation d'utiliser les équipements clos,
- les contraintes organisationnelles pour le club qui obtiendrait une autorisation des autorités de référence
- le brassage d'une population d'athlètes, d'encadrants et d'accompagnateurs (sans droit d'entrée)
- **à annuler les manches indoor de fin d'année.**

Cette décision a été prise à l'unanimité par la Commission Course lors de sa réunion en visio conférence du 17 novembre 2020

La Commission reviendra vers vous en fonction des évolutions de l'actualité et de l'aménagement éventuel du calendrier.

Sportivement,

Dominique VASSELIN
Secrétaire Course

